



RCS : REIMS

Code greffe : 5103

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00577

Numéro SIREN : 523 764 447

Nom ou dénomination : A.BEA

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2014 sous le numéro de dépôt 2574

TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

55-57, rue Thiers - 51100 REIMS

N DE ROLE : 2014 004700
DEMANDEUR : A.BEA (SAS)
REPRESENTANT : DJURIS
OBJET : REQUETE
: REPORT DE TENUE D'ASSEMBLEE GENERALE (ORDO)

ORDONNANCE

Nous, Michel VANDESOMPELE, Président du Tribunal de Commerce de Reims,
Assisté de Melle Axelle Delpy, Commis-Greffier,

Vu la requête présentée par A.BEA (SAS) - 19, rue du Commerce - 51350 Cormontreuil
immatriculée au RCS REIMS sous le numéro 523 764 447
représentée par DJURIS

6 B, RUE DE LA RENFERMERIE
BP 2063
51100 REIMS

Et les motifs y exposés,

Vu les dispositions des articles L223-26 et L241-5 du Code de Commerce ;
Vu les dispositions de l'article 496 du code de Procédure Civile.

Prorogeons jusqu'au 30/09/2014, le délai prévu pour réunir l'Assemblée Générale ordinaire
devant statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice social de la
société A.BEA (SAS) - 19, rue du Commerce - 51350 Cormontreuil
clos le 31/12/13 ;

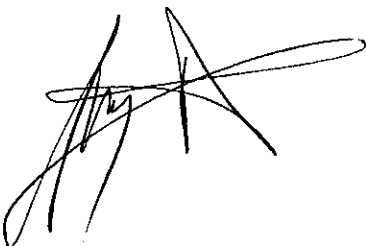
Disons qu'en cas de difficultés il nous en sera référé.

Laissons à la charge de la Demanderesse les dépens de la présente ordonnance, dont frais de
Greffé liquidés à 39.91 € T.T.C. (dont TVA 5.67 Euros)

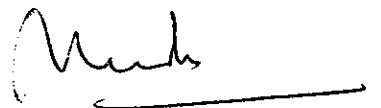
Ordonnons la notification de la présente ordonnance par les soins du Greffe, en lettre simple à
A.BEA (SAS)

Donnée en notre cabinet,
à Reims, le 17/06/2014.

Le Commis-Greffier,



Le Président,

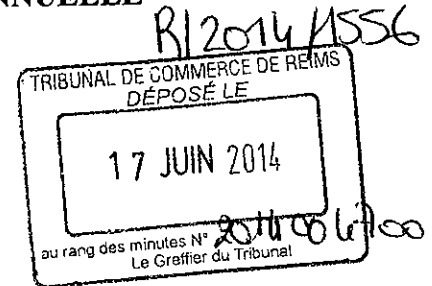


REQUETE
A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE REIMS

AUX FINS DE PROLONGATION DU DELAI DE REUNION
DE L'ASSEMBLEE GENERAL ORDINAIRE ANNUELLE
(Article R.225-64 du code de commerce)

A LA REQUETE DE :

- Monsieur Pascal GOURNET
Demeurant à CORBENY (02820), 43 Avenue de Laon



Agissant en qualité de Président de la société « A.BEA », société par actions simplifiée au capital de 40 000 €, ayant son siège social à CORMONTREUIL (51350), 19 Rue du Commerce, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro unique d'identification 523 764 447,

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

- Que la Société clôture son exercice social le 31 Décembre 2013 et qu'à ce titre, le Président doit convoquer les associés en Assemblée Générale annuelle pour le 30 Juin 2014 au plus tard.
- Que des difficultés d'ordre comptable ont gravement perturbé l'établissement du bilan de la Société. Aussi, la Direction n'a pas pu finaliser dans les délais légaux l'ensemble des documents comptables, fiscaux et juridiques nécessaires à l'information des associés préalable à toute assemblée.

PAR CES MOTIFS :

Monsieur Pascal GOURNET, agissant ès qualité, demande qu'il vous plaise à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de REIMS, conformément aux dispositions de l'article R.225-64 du Code de Commerce, de prononcer exceptionnellement la prolongation jusqu'au 31 Octobre 2014 du délai de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la société « A.BEA », ci-dessus désignée, devant être appelée à délibérer sur le bilan et les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2013.

Fait à CORMONTREUIL,
Le 17 Juin 2014.

Pour la société « A.BEA »,
Président.
Monsieur Pascal GOURNET.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Gournet', written over a horizontal line.